

REUNION INFORMELLE DU 10 SEPTEMBRE 2021 TRAVAUX EN COURS OU À VENIR

Les organisations syndicales ont été conviées le 10/09/2021 à une réunion informelle d'informations sur les travaux en cours ou à venir sur les différents sites de la DRFIP du 35.

La DRFIP étaient représentée par le directeur du Pole PPR, par le responsable de la division budget, immobilier et logistique, et son adjointe, responsable du service immobilier logistique courrier.

En préambule, le directeur a rappelé :

- d'une part, la division entre les chantiers : soit la direction a la qualité de maître d'ouvrage ; soit elle ne l'a pas et doit travailler en coopération, avec le maître d'ouvrage, ce qui complique les choses et allonge les délais
- et d'autre part, la tension mondiale sur l'approvisionnement des marchandises et des matières premières peut impacter les chantiers.

Il a indiqué que « la direction était globalement sereine », mais ne sait pas ce qu'il en sera demain ». La direction a ensuite fait état des différents dossiers :

1) site de Montfort, déménagement du CFP de Montfort vers un nouveau site :

La DRFIP n'est pas maître d'ouvrage.

Le projet d'aménagement d'un ancien centre commercial à proximité de la gare est retenu, et une promesse de bail a été signée le 09/09/2021 avec le promoteur M Georgeault pour y installer le CFP de Montfort.

La superficie des locaux est de 1 141 m², des places de parkings (voitures et vélos) bien identifiées seront mises à disposition.

Le site sera disponible à partir de 01/07/2022 pour une installation des agents prévue le 01/09/2022.

Aucune restauration collective sur place n'est prévue, une formule de tickets restaurant sera mise en place (« les tickets restaurants ça plaît aux agents » dit le directeur du PPR). La Cgt reste attachée à un mode de restauration collective.

La DRFIP a précisé qu'elle disposait d'une marge au niveau du bail en cours sur le site actuel.

2) site de Guichen :

La DRFIP n'est pas maître d'ouvrage, le bâtiment appartient à la commune.

Les travaux consistent en une rénovation intégrale du site : aménagement des niveaux 1 et 2, rénovation du RDC.

Les travaux commenceront vers le 29/11/2021 entraînant le déménagement des collègues entre le 15 et le 19/11/2021. Les agents pourront se réinstaller fin octobre début novembre 2022.

La DRFIP fera appel à une entreprise de déménagement. La direction a en effet précisé que la charge de travail liée à l'ensemble des déménagements sur le département devait rester soutenable pour les agents techniques.

La Direction a donc décidé d'avoir recours à des intérimaires ou des entreprises de déménagement.

La Cgt sera très vigilante sur ce point.

Pendant les travaux, les agents seront installés à Bain de Bretagne, sauf un agent qui ira, avec son accord, à la DRFIP. La résidence administrative des agents déplacés provisoirement est maintenue à Guichen, les agents pourront donc bénéficier de frais de déplacement. Tous les agents ont été équipés d'ordinateurs portables pour du travail à distance. Le télétravail pourra être supérieur aux 3 jours maxi fixés dans le protocole du télétravail: télétravail exceptionnel autorisé.

La DRFIP précise que le mobilier sur Bain de Bretagne est déjà installé pour les collègues de Guichen, et que les superficies sont respectées.

3) site de Dol de Bretagne :

Une consultation a été effectuée auprès d'entreprises fin juin 2021. Une analyse des offres est en cours. Des informations seront données sur le planning ultérieurement.

Les agents de Dinard sont arrivés à Dol de Bretagne, ceux de Tinténiac arriveront lorsque les travaux seront terminés, un agent de Dinard travaille à distance sur le site de St-Malo.

Le bail actuel sur Tinténiac est valable jusqu'à décembre 2022.

Il n'y a pas de restaurant administratif prévu, le problème de la restauration sera évoqué avec la mairie pour essayer de trouver des solutions.

4) Site de St-Malo :

Les travaux ont été effectués pour le SDIF, les travaux sur fenêtres ont été réalisés.

5) Site de Fougères :

Des travaux ont été réalisés en juillet 2021 au SGC. Ce qui reste à faire: quelques travaux de cloisonnements au niveau du SIE pour l'installation de la trésorerie hospitalière au 01/01/2022. Ces travaux sont prévus pour le dernier trimestre 2021. Pendant ces travaux les agents seront installés au RDC, et le SIP sera, à sa demande, réaménagé. Concernant le CGR (pensions), le site appartient à la commune, un point d'étape est en cours (informations à venir).

6) Site de Vitré :

De «petits» travaux concernant le SIE sont à prévoir pour pouvoir accueillir les agents en provenance de Fougères.

Suite à la disparition de la cellule foncière, le SIP a demandé à revoir sa configuration actuelle.

La difficulté sur ce site est la présence d'amiante et du positionnement des cloisons actuelles au sol: la DRFIP a indiqué devoir passer en « *sous section 4* » (protection maximum amiante). Les locaux seront indisponibles pendant 5 jours, les agents seront placés soit en télétravail, soit dans une zone tampon, soit dans les bureaux du SIE. La DRFIP a précisé que la sécurité des agents est prioritaire.

Les travaux de remplacement des luminaires et des fenêtres sont terminés, sauf au niveau de la restauration collective où ont été détectés des problèmes sur la charpente et la toiture. Des travaux importants de renforcement de la charpente sont à prévoir, mais se pose le problème d'approvisionnement en bois.

La restauration collective a été suspendue suite aux dégâts sur la toiture (accès au restaurant d'en face).

La DRFIP a indiqué qu'elle allait organiser un audit de tous les bâtiments du département. L'objectif est de détecter d'éventuelles fragilités sur les bâtiments, d'anticiper pour réduire les coûts des travaux et d'assurer la sécurité des agents.

7) Site de Redon: aménagement du site pour l'arrivée du SAPF (service d'appui de la publicité foncière)

Le SIP va être déplacé du 2^{ème} au 1^{er} étage. Le SAPF sera au 2^{ème} étage, et éventuellement au 3^{ème} si besoin.

Aucune restauration collective n'est prévue sur le site du CFP, malgré les inquiétudes portées par la CGT.

Le directeur du PPR a parlé de la situation tendue des logements sur Redon, et de la difficulté des agents pour se loger.

La CGT lui a rappelé un article de Ouest France dans lequel le maire de Redon se félicitait de la démétropolisation et de l'arrivée de fonctionnaires à Redon, qu'en est-il ?

8) Site Magenta :

La direction indique travailler actuellement avec l'architecte.

La DRFIP a loué à la société Cougnaud des bâtiments modulaires ; ceux-ci seront en principe installés vers la fin octobre 2021-début novembre 2021. elle a choisi cette solution pour raccourcir les travaux et permettre des déménagements par plateaux.

Les opérations de déménagements débuteront fin novembre/début décembre avec appel à des intérimaires pilotés par le service logistique. La terrasse de la cantine ne sera pas accessible durant la durée des travaux, de janvier 2022 à juin 2023.

Des travaux préalables de terrassement et de câblage seront nécessaires pour alimenter ces modulaires en eau et électricité.

De même, de gros travaux d'archivage et de pilonnage sont également à prévoir.

Une demande d'audit aura lieu concernant le stockage de documents (le SDIF par exemple) avec la mise en place éventuelle de salles spécifiques. Le SDIF sera installé vers la fin du 1^{er} trimestre 2022.

Actuellement, des containers ont été mis en place pour du stockage de mobilier qui pourra être réattribué sur d'autres sites, donné à d'autres administrations, associations, mis à la vente ou au rebus.

La DRFIP se veut rassurante. Loin de partager cette sérénité affichée, la CGT a vivement mis en garde la DRFIP sur les nuisances sonores que vont subir les agents contraints de travailler en présentiel dans les locaux de Magenta, et sur des conditions de travail dégradées dans les modulaires. Elle a par ailleurs dénoncé des déménagements incessants, des travaux qui sont le résultat de fusions et restructurations que les agents subissent.

A ce jour, aucune information précise sur l'évolution de l'espace d'accueil n'a été donnée, si ce n'est la possibilité éventuelle d'utiliser l'espace du SIE de Rennes Est actuel. Ce manque d'anticipation en dit long sur l'importance donnée à l'accueil par la Direction et la DG.

Pour les places de parkings, le directeur du PPR a fait état d'une perte d'environ 40 places sur le site de Magenta (soit la moitié des places disponibles). La priorité absolue reste l'attribution de places à des personnes à mobilité réduite. L'attribution des places restantes se fera par ordre de priorité et par mutualisation des places sur les 3 sites de Rennes (Magenta, Direction et Colombier).

La CGT a fait savoir que le stationnement était un sujet d'inquiétude pour les agents contraints de venir avec leur véhicule et a demandé si une solution de location d'emplacements de stationnement était envisageable. Le directeur a répondu par la négative, et indiqué que les agents devaient «*s'habituer aux changements*». La CGT a fait remarquer que tous les agents n'habitent à proximité de leur lieu de travail et que les déplacements sont plus difficiles lorsque sa résidence est éloignée. La solution des transports en commun n'est pas toujours favorable aux agents.

Le directeur du PPR a évoqué un «sujet» avec la trésorerie du centre hospitalier de Pontchaillou: «*La configuration des locaux n'est pas satisfaisante, l'aménagement n'y est pas optimal, il manque de la lumière*», les agents ont de mauvaises conditions de travail. Il faut penser à l'arrivée des nouveaux collègues suite au transfert des dossiers de Redon vers cette trésorerie.

3 solutions ont été étudiées:

- 1- trouver de nouveaux locaux dans le CHU;
- 2- déménager en dehors du CHU, cette solution n'est pas optimum au niveau métiers;
- 3- soit «faire mieux avec l'existant», solution qui a été retenue. Le pôle ergonomique du ministère des finances a été saisi et les agents seront bien évidemment concertés. Il faut repenser le poste de travail, repenser les espaces de travail, organiser le travail en prenant en compte le télétravail. La direction affirme qu'il n'y aura pas de modification profonde dans l'organisation du travail, mais du mobilier plus ergonomique, des cloisonnements revus ainsi que les éclairages, des espaces partagés,

des lieux de stockage plus réduits compte tenu de la mise en place de la dématérialisation, des lieux de convivialité revisités. Le directeur a précisé que si les agents voulaient revoir les process, il n'y était pas opposé.

Un plan d'aménagement est attendu avec l'appel d'un architecte (réflexions en début 2022 puis mis en place en fin d'année 2022). A la demande de la CGT, le directeur a précisé que ce site comptait aujourd'hui 33 emplois, qu'il passerait à 37 sans compter les EDR, soit environ 40 emplois.

Pour la CGT, ce poste n'est en aucun cas adapté pour recevoir les agents au vu des restructurations prévues.

La DRFIP a précisé vouloir communiquer auprès des agents. Le site Ulysse 35 sera alimenté de l'avancée des différents projets. La direction compte sur le télétravail pour limiter l'exposition des agents aux nuisances. Un point hebdomadaire sera prévue sur Ulysse 35

La CGT a demandé que le CHS-CT soit consulté sur ce dossier CHU-CHGR, mais aussi sur les différents projets évoqués précédemment, le directeur PPR n'y semble pas favorable

En fin de réunion, le directeur du PPR a fait un point sur les emplois des contractuels. 128 demandes ont été reçues pour 24 contrats établis. La DRFIP est satisfaite, tous les emplois proposés ont été pourvus.

La CGT a dénoncé le recours à la contractualisation pour combler des vacances d'emplois. Elle a rappelé son attachement aux emplois pérennes d'agents statutaires, tout en rappelant que la CGT défendait TOUS les salariés.

La délégation CGT: Nathalie Hardy, Didier Febrer, Jacques Stéphane, Jean-François Lebée, Nadine Durox.

Rennes le 16/09/2021